

Programmation – Secteur service à la personne (SAP)

En fonction de vos objectifs, les modules proposés peuvent être suivis partiellement ou en totalité.

• Certificat de compétences 1 – Entretien du linge et le logement d'un particulier

Vise l'acquisition des compétences nécessaires pour assurer une prestation de qualité répondant aux règles d'hygiène et de sécurité

• Certificat de compétences 2 – Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

Vise l'acquisition des compétences nécessaires pour accompagner une personne à domicile, et répondre à ses besoins, tant au niveau de l'aide à la personne, que dans la vie quotidienne : faire des courses, maintenir son autonomie et l'aider à maintenir un lien social et ce au niveau technique, déontologique, éthique et réglementaire, au niveau des pathologies, et en terme de communication.

• Certificat de compétences 3 – Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

Vise l'acquisition des compétences nécessaires pour prendre en charge un enfant à domicile et ce au niveau technique, déontologique, éthique et réglementaire et en terme de d'activités à proposer et mettre en œuvre.

Ces modules de formation visent l'acquisition des compétences fondamentales et indispensables pour accéder à un emploi dans le secteur porteur de la prise en charge des publics à domicile.

Titre professionnel d'Assistant(e) de Vie aux Familles – TP ADVF

Niveau 3 – Délivré par le ministère du Travail

La validation des 3 modules permet l'obtention du **Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles (TP ADVF)**

Pour plus d'informations et répondre à toutes vos questions,

Nous vous invitons à participer à une de nos réunions d'informations prévues les 5 et 13 janvier 2022

Dans nos locaux : CFA IMPARERA Corse – Ajaccio Rue Louis Nyer – Immeuble le Pélican BAT A1

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de vous inscrire au préalable

Soit par téléphone : 04.95.25.04.73 Soit par mail : contact@irips.fr

CCP 1 : Entretien le linge et le logement d'un particulier

⇒Correspond à un bloc de compétences du Titre professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF), permettant de valider le 1^{er} certificat de compétences professionnelles de ce titre du ministère du travail.

⇒Peut-être complété par les 2 autres CCP constituant le TP ADVF.

Ce module de formation vise l'acquisition des compétences telles que l'entretien du logement et du linge des particuliers en veillant à la qualité de sa prestation, le respect des règles d'hygiène et de sécurité tout intégrant les principes du développement durable.

Validation	Certificat de Compétences Professionnelles 1 du titre professionnel ADVF PSC1 Attestation de formation
Public	Toute personne souhaitant acquérir le Titre ADVF, ou souhaitant repasser le CCP1 du Titre ADVF Personne titulaire du CCP 2 et / ou du CCP 3 du titre ADVF Personne sans qualification
Conditions d'accès	Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation Capacités à s'adapter à des personnes en difficultés et des environnements familiaux divers Sens du relationnel, analyse, discrétion, aptitude à travailler en autonomie Bonne condition physique. Ne pas avoir de contre-indication à l'exercice du métier Niveau 2 : Savoir lire, écrire, compter et résoudre les problèmes simples Projet validé
Modalités de recrutement	Dépôt du dossier de candidature Positionnement écrit effectué pour vérifier les capacités d'expression écrite nécessaires Entretien pour vérifier le projet et l'objectif visé
Objectifs	Entretien le logement et le linge d'un particulier Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier. Acquérir une certification partielle reconnue par le secteur de l'aide à la personne.
Contenu	Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés. Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés. Une prise en compte des acquis au démarrage permettra d'ajuster les contenus aux besoins des participants.
Durée	119 heures en centre de formation Formation sur 10 mois en alternance
Rythme	Centre de formation : ½ journée /semaine Jeudi matin
Modalités pédagogiques	Alternance de théorie et de pratique
Calendrier	Du 03 /02/2022 au 24/11/2024 Sous réserve de 6 participants
Coût	1 428 €

CCP 2 : Accompagner une personne âgée ou dépendante à domicile

⇒Correspond à un bloc de compétences du Titre professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF), permettant de valider le 2^{ème} certificat de compétences professionnelles de ce titre du ministère du travail.

⇒Peut-être complété par les 2 autres CCP constituant le TP ADVF.

Ce module de formation vise l'acquisition des compétences permettant de contribuer au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité. Maintenir l'autonomie des personnes âgées ou malades, des personnes en situation de handicap et de continuer à vivre à domicile, en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne.

Validation	Certificat de Compétences Professionnelles 1 du titre professionnel ADVF PSC1 Attestation de formation
Public	Toute personne souhaitant acquérir le Titre ADVF, ou souhaitant repasser le CCP1 du Titre ADVF Personne titulaire du CCP 2 et / ou du CCP 3 du titre ADVF Personne sans qualification
Conditions d'accès	Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation Capacités à s'adapter à des personnes en difficultés et des environnements familiaux divers Sens du relationnel, analyse, discrétion, aptitude à travailler en autonomie Bonne condition physique. Ne pas avoir de contre-indication à l'exercice du métier Niveau 2 : Savoir lire, écrire, compter et résoudre les problèmes simples Projet validé
Modalités de recrutement	Dépôt du dossier de candidature Positionnement écrit effectué pour vérifier les capacités d'expression écrite nécessaires Entretien pour vérifier le projet et l'objectif visé
Objectifs	Accompagner et maintenir l'autonomie des personnes au quotidien. Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage. Acquérir une certification partielle reconnue par le secteur de l'aide à la personne.
Contenu	Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage. Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement. Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne. Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas. Une prise en compte des acquis au démarrage permettra d'ajuster les contenus aux besoins des participants.
Durée	175 heures en centre de formation
Rythme	Centre de formation : 1 journée / semaine Lundi journée + uniquement lundi matin à compter de septembre 2023
Modalités pédagogiques	Alternance de théorie et de pratique Etude de cas pratiques, jeux de rôle, mises en situation, travail en groupe Prise en compte des acquis au démarrage de l'action
Calendrier	Du 01/02/2022 au 10/10/2023 Sous réserve de 6 participants
Coût	2 100 €

MODULE 3

CCP3: Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

⇒Correspond à un bloc de compétences du Titre professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF), permettant de valider le 3ieme certificat de compétences professionnelles de ce titre du ministère du travail.

⇒Peut-être complété par les 2 autres CCP constituant le TP ADVF.

Ce module de formation vise l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances essentielles concernant la prise en charge d'un enfant à domicile, hors structure collective, et ce au niveau technique, déontologique, éthique, réglementaire, et en termes d'activités à proposer et mettre en œuvre.

Le titulaire de ce module recueille auprès des parents les informations nécessaires pour instaurer avec eux et leurs enfants une relation de confiance. Il définit avec les parents l'organisation de son intervention en fonction du nombre et de l'âge des enfants, Il apporte un service de qualité et établit une relation professionnelle basée sur la confiance en tenant compte de son degré d'autonomie

Validation	Certificat de Compétences Professionnelles 1 du titre professionnel ADVF PSC1 Attestation de formation
Public	Toute personne souhaitant acquérir le Titre ADVF, ou souhaitant repasser le CCP1 du Titre ADVF Personne titulaire du CCP 2 et / ou du CCP 3 du titre ADVF Personne sans qualification
Conditions d'accès	Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation Capacités à s'adapter à des personnes en difficultés et des environnements familiaux divers Sens du relationnel, analyse, discrétion, aptitude à travailler en autonomie Bonne condition physique. Ne pas avoir de contre-indication à l'exercice du métier Niveau 2 : Savoir lire, écrire, compter et résoudre les problèmes simples Projet validé
Modalités de recrutement	Dépôt du dossier de candidature Positionnement écrit effectué pour vérifier les capacités d'expression écrite nécessaires Entretien pour vérifier le projet et l'objectif visé
Objectifs	Comprendre et répondre de façon adaptée aux besoins de l'enfant selon les différentes étapes du développement. Réfléchir aux rapports professionnels au sein de la famille dans le cadre de l'intervention à domicile. Acquérir une certification partielle reconnue par le secteur de l'aide à la personne.
Contenu	Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants. Prévenir les risques, et assurer la sécurité des enfants. Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités. Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnelles appropriés lors des levers, et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas. Une prise en compte des acquis au démarrage permettra d'ajuster les contenus aux besoins des participants.
Durée	Durée totale de 245 heures : 140 heures en centre de formation Formation sur 10 mois en alternance
Rythme	Centre de formation : ½ journée /semaine Jeudi après-midi + lundi après-midi de septembre à mi-octobre 2023
Modalités pédagogiques	Alternance de théorie et de pratique Etude de cas pratiques, jeux de rôle, mises en situation, travail en groupe Prise en compte des acquis au démarrage de l'action
Calendrier	Du 03/02/2022 au 24/11/2023 Sous réserve de 6 participants
Coût	1 680 €

Calendrier Prévisionnel

janv-22			févr-22			mars-22			avr-22			mai-22			juin-22			juil-22			août-22			sept-22			oct-22			nov-22					
CCP1	CCP2	CCP3	CCP1	CCP2	CCP3	CCP1	CCP2	CCP3	CCP1	CCP2	CCP3	CCP1	CCP2	CCP3	CCP1	CCP2	CCP3	CCP1	CCP2	CCP3	CCP1	CCP2	CCP3	CCP1	CCP2	CCP3	CCP1	CCP2	CCP3	CCP1	CCP2	CCP3			
1			1	7		1			1			1			1			1			1			1			1								
2			2			2			2			2	7		2	3,5	3,5	2			2			2			2								
3			3	3,5	3,5	3	3,5	3,5	3			3			3			3			3			3	3,5	3,5	3	3,5	3,5						
4			4			4			4	7		4			4			4			4			4			4								
5	ICO 10h30		5			5			5			5	3,5	3,5	5			5			5			5			5								
6			6			6			6			6			6			6			6			6			6								
7			7	7		7	7		7	3,5	3,5	7			7			7	7		7			7			7								
8			8			8			8			8			8			8			8	3,5	3,5	8			8								
9			9			9			9			9	7		9			9			9			9			9								
10			10	3,5	3,5	10	3,5	3,5	10			10			10	3,5	3,5	10			10			10	3,5	3,5	10	3,5	3,5						
11			11			11			11	7		11			11			11			11			11			11								
12			12			12			12			12	3,5	3,5	12			12			12	3,5	3,5	12			12								
13	ICO 10h30		13			13			13			13			13	7		13			13			13	3,5	3,5	13								
14			14	7		14	7		14	3,5	3,5	14			14			14			14			14			14								
15			15			15			15			15			15			15			15			15			15								
16			16			16			16			16	7		16	3,5	3,5	16			16			16			16								
17			17	3,5	3,5	17	3,5	3,5	17			17			17			17			17			17	3,5		17	3,5	3,5						
18	Epreuve écrite 10h00		18			18			18	7		18			18			18			18			18			18								
19			19			19			19			19	3,5	3,5	19			19			19			19	3,5	3,5	19								
20			20			20			20			20			20	7		20			20			20			20								
21			21	7		21	7		21	3,5	3,5	21			21			21			21			21			21								
22			22			22			22			22			22			22			22	3,5	3,5	22			22								
23			23			23			23			23	7		23	3,5	3,5	23			23			23			23								
24	Entretien		24	3,5	3,5	24	3,5	3,5	24			24			24			24			24			24			24	3,5	3,5						
25			25			25			25	7		25			25			25			25			25			25								
26			26			26			26			26			26			26			26			26	3,5	3,5	26								
27			27			27			27			27	3,5	3,5	27	3,5		27			27			27	3,5	3,5	27								
28			28	7		28	7		28	3,5	3,5	28			28			28			28			28			28								
29			29			29			29			29			29			29			29			29			29								
30			30			30			30			30	7		30	3,5	3,5	30			30			30			30								
31	Rentrée administrative		31	3,5	3,5	31	3,5	3,5	31			31			31			31			31			31			31								
0	0	0	14	35	14	17,5	28	17,5	14	28	14	14	35	14	17,5	24,5	17,5										14	14	28	14	10,5	21	14	0	14